

Feuille de route openADS 2018

Table des matières

1	Préambule.....	2
2	Champ fonctionnel d'openADS.....	2
2.1	Historique des évolutions depuis 2016.....	2
2.2	Avancées en R&D atReal dans notre « Lab ».....	3
2.2.1	Organisation des services.....	3
2.2.2	Ergonomie.....	3
2.2.3	Outils de simplification du travail de l'instructeur.....	4
2.2.4	Cartographie.....	5
2.2.5	SVE.....	5
2.2.6	Parapheur électronique.....	8
2.2.7	Bascule du code source sous gestionnaire de versions Git.....	8
3	Bilan des contributions sur l'année écoulée.....	8
3.1	Gestion de la feuille de route.....	8
3.2	Contributions des acteurs.....	9

1 PRÉAMBULE

OpenADS a sensiblement évolué lors des dernières années. Tant sur le contenu du logiciel que concernant l'organisation du projet.

L'objectif de ce document est de faire un état des lieux et une projection du futur d'openADS.

2 CHAMP FONCTIONNEL D'OPENADS

2.1 Historique des évolutions depuis 2016

Les versions d'openADS sont publiées sur le forum de la communauté :

<u>Publication de la version openADS 4.4.0</u>	<u>12 sept.</u>
<u>Publication de la version openADS 4.3.0</u>	<u>12 sept.</u>
<u>Publication de la version openADS 4.2.0</u>	<u>12 sept.</u>
<u>Publication de la version openADS 4.1.0</u>	<u>18 mai</u>
<u>Publication de la version openADS 4.0.1</u>	<u>11 mai</u>
<u>Publication de la version openADS 4.0.0</u>	<u>24 avr.</u>
<u>Publication de la version openADS 3.36.1</u>	<u>22 mars</u>
<u>Publication de la version openADS 3.36.0</u>	<u>3 mars</u>
<u>Publication de la version openADS 3.35.3</u>	<u>10 févr.</u>
<u>Publication de la version openADS 3.35.2</u>	<u>26 janv.</u>
<u>Publication de la version openADS 3.35.1</u>	<u>6 janv.</u>
<u>Publication de la version openADS 3.35.0</u>	<u>déc. '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.34.2</u>	<u>nov. '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.34.1</u>	<u>nov. '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.34.0</u>	<u>nov. '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.33.1</u>	<u>nov. '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.33.0</u>	<u>sept. '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.32.1</u>	<u>août '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.32.0</u>	<u>juil. '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.31.0</u>	<u>juin '16</u>
<u>Publication de la version openADS 3.30.0</u>	<u>juin '16</u>

2.2 Avancées en R&D atReal dans notre « Lab »

2.2.1 Organisation des services

2.2.1.1 Assouplissement des règles d'affectation des dossiers

L'affectation automatique permet d'orienter un dossier vers un instructeur et sa division d'instruction en fonction du type de dossier, de la commune et d'autres critères plus fins.

Les critères sont satisfaisants pour une majorité d'utilisateurs mais certains nécessitent plus de souplesse.

Actuellement certains profils Administrateurs peuvent modifier l'instructeur et la division d'un dossier, après affectation.

Il nous apparaît que les instructeurs, au sein d'une même division, doivent pouvoir modifier l'instructeur et affecter au dossier un autre instructeur de leur division.

Par ailleurs certains profils doivent pouvoir modifier la division d'instruction du dossier, si celui-ci est affecté à leur division ou direction d'instruction. Cela permettra notamment de basculer un dossier de la commune à l'agglo ou vice-versa.

2.2.2 Ergonomie

2.2.2.1 Simplification de l'ergonomie

Après chaque ajout, modification et suppression d'élément, une page de confirmation était présentée à l'utilisateur. Celui-ci doit alors cliquer sur le bouton « Retour ».

atReal a travaillé, au sein du Framework openMairie, à la possibilité de supprimer cet écran de confirmation. Nous avons laissé la possibilité d'avoir cet écran pour gérer certains cas particuliers, notamment dans openADS. Cela permet de gagner plusieurs clics pour les utilisateurs.

Nous avons démarré une mise à niveau d'openADS permettant de bénéficier de cette amélioration d'ergonomie, qui se traduit par l'économie de nombreux clics pour les instructeurs et agents d'accueil.

Nous allons continuer à réfléchir sur tout ce qui peut rendre l'utilisation d'openADS plus simple et intuitive.

2.2.2.2 Simplification de la rédaction des courriers d'instruction

Nous avons ajouté la **pré-visualisation** des courriers d'instructions PDF dans l'écran de rédaction. Il est maintenant possible de visualiser le rendu exact sans quitter l'écran de rédaction, avec un bouton permettant d'actualiser la pré-visualisation.

Nous avons identifié le besoin, dans certains cas dans lesquels les instructeurs sont peu nombreux et/ou sont aussi administrateurs, de permettre la modification de l'ensemble du document. Cela passe par une nouvelle étape de rédaction en texte intégral, dans laquelle l'instructeur peut modifier l'intégralité du texte du courrier (corps de texte uniquement hors entête et pied de page) dans lequel les 4 compléments et les champs de fusion sont pré-intégrés.

Un prototype a déjà été réalisée par atReal.

2.2.2.3 Modernisation de la charte graphique

Nous avons eu quelques remarques concernant l'ergonomie générale d'openADS. Le reproche fait serait qu'openADS utilise une librairie d'affichage des interfaces et des formulaires visuellement passée de mode. Il est à noter que les utilisateurs n'ont pas exprimé de telle critique.

Nous avons cependant démarré il y a deux ans une réflexion sur l'intégration d'une librairie d'interface graphique plus moderne. L'impact est assez important surtout car cela oblige à mettre à jour tous les tests de non régression qui simulent un utilisateur et déroulent à chaque modification d'openADS des scénarios de tests pré-établis et couvrant tout le champ fonctionnel d'openADS.

Nous considérons que ce travail doit rester dans la feuille de route et le prenons en considération lors de la réalisation de modifications pouvant être impactées par cette évolution.

Cela ne bloque cependant tous les points d'évolution de la charte graphique.

En effet il a été signalé une difficulté de suivre les lignes dans les formulaires CERFA. Une évolution possible consiste à surligner la ligne complète au survol de la souris.

2.2.3 Outils de simplification du travail de l'instructeur

2.2.3.1 Configuration générique des Alertes / Messages

Un travail sur les alertes a été financé en 2015 par le Puy-en-Velay. Nous avons traité cette demande afin d'avoir une mécanique « générique » de gestion des alertes.

Le travail réalisé a consisté à permettre d'avoir, sur certaines actions, la génération d'une alerte avec un destinataire de l'alerte. Ce destinataire peut être l'instructeur ou la commune. Si l'émetteur de l'alerte est aussi le destinataire, l'alerte est marquée comme lue, sinon elle entre dans les messages du tableau de bord pour être marquée comme lue par son destinataire.

Une réflexion est en cours pour permettre de configurer les alertes par un panneau de configuration. Cela permettrait de déclarer dans le paramétrage openADS les alertes souhaitées, avec leur déclencheur, le destinataire et le message de l'alerte.

2.2.3.2 Traitement par lot des instructions

Cette évolution consisterait à avoir un écran de traitement par lot des dossiers. Il sera possible, à partir de cet écran, de sélectionner un grand nombre de dossiers et leur appliquer une instruction en masse, avec éventuellement la génération de mailing.

2.2.3.3 Amélioration des tableaux de bords

Nous travaillons à l'amélioration des tableaux de bords, notamment pour simplifier le travail des instructeurs et des agents de mairies, et d'une manière générale les utilisateurs avec lesquels nous avons le moins d'interactions directes.

2.2.3.4 Création d'un module requêteur

Une réflexion est en cours pour intégrer à openADS la possibilité de créer ses propres requêtes au moyen de paramétrages ou d'interface utilisateurs. Actuellement une étape de développement est nécessaire pour toute modification ou création de requête.

Une première possibilité pourrait être de permettre la sauvegarde des recherches multi-critères. Une autre piste serait de pouvoir composer des requêtes complexes avec des parenthèses, des conditions logiques ET et OU combinées à la sélection de critères.

Plusieurs pistes sont en cours d'investigation et vont donner lieu à des améliorations ou des propositions plus concrètes au fil des versions à venir.

2.2.4 Cartographie

2.2.4.1 Activation du module cartographique interne d'openMairie

Dans leur choix d'un outil de gestion des ADS, les collectivités qui n'ont pas de SIG souhaitent à minima bénéficier d'un visualiseur de données cartographiques, avec un lien vers les données attributaires du cadastre.

Nous pensons que l'ajout de cette fonctionnalité devrait permettre d'avoir plus d'utilisateurs et étendre la communauté.

Nous avons donc travaillé sur le module cartographique d'openMairie et sommes en train de rajouter cette possibilité pour openADS.

2.2.5 SVE

2.2.5.1 Réunions ministérielles

Pour le suivi réglementaire d'openADS, atReal participe aux réunions ministérielles auxquelles les éditeurs sont conviés pour la préparation des réformes.

La dernière réunion porte sur l'évolution des CERFA, la prise en compte du SVE par les communes et l'évolution du portail service public de l'état.

2.2.5.2 CERFA

Les CERFA ont été homogénéisés. Ils vont donc comporter des champs uniformes entre CERFAS.

Il y a deux possibilités de traiter cette question :

- à minima, créer les nouveaux champs et paramétrer les nouveaux CERFAS
- à l'optimal utiliser les nouvelles possibilités de PostgreSQL pour stocker les CERFAS en JSON dans un champ dénormalisé, ce qui permettra d'une part de ne plus avoir l'épée de Damoclès du nombre maximal de colonnes d'une table PostgreSQL (cela fait deux ans que nous avons dépassé le nombre garanti de colonnes et sommes dans la zone « grise ») et d'autre part de simplifier la création de nouveaux types de dossiers.

Nous souhaitons aller vers cette deuxième possibilité, qui va dans le sens d'openADS, à savoir permettre la création et l'instruction de tous types de dossiers par du paramétrage. Mais cela représente un coût de développement élevé car cela impacte aussi toutes les fonctions utilisant des données CERFA (affichages du DI, exports, export SITADEL, champs de fusion, etc).

Un financement mutualisé est indispensable pour cette implémentation mais aucune estimation n'est faite à ce jour. Un travail par étapes est envisageable, avec des phases de prototypages et des phases d'implémentation finale.

2.2.5.3 SVE

La saisine par voie électronique regroupe tous les types de dossiers, y compris les DIA qui ré-intègrent le cadre général.

Les pétitionnaires ont donc le droit de transmettre leurs dossiers à la mairie par tout moyen dématérialisé, dans la mesure où la commune n'a pas mis de télé-service en œuvre. L'état n'a pas souhaité statuer sur les formats de données acceptables. Tout y est donc possible, y compris l'envoi par simple mail d'un dossier sous un format illisible et que la commune doit pourtant instruire dans les délais légaux.

Nous pensons donc que toutes les collectivités vont mettre en place des plateformes de télé-services.

Il est possible de créer des télé-services directement au sein d'openADS. Cela nécessite en revanche de travailler sur la question de l'authentification des usagers. Une autre option consiste à permettre à openADS de s'interfacer à des plateformes de gestion de la relation usagers. Nous travaillons actuellement dans cette seconde optique qui nous semble plus simple à implémenter.

atReal a choisi de proposer à ses clients la plateforme de gestion de la relation usagers (GRU) PUBLIK. Celle-ci propose nativement une gestion de l'authentification des usagers et

apporte via son générateur de formulaire, son générateur de workflows et son ouverture aux autres logiciels, la souplesse dont l'organisation a besoin pour la mise en œuvre d'une telle plate-forme.

Nous avons donc travaillé sur un lien PUBLIK / openADS tout en gardant à l'esprit que PUBLIK n'est qu'une plate-forme GRU parmi d'autres.

Il est indispensable qu'openADS puisse s'interfacer à tout logiciel de GRU.

En première étape nous avons prototypé le scénario suivant, concernant les DIA :

- un notaire s'est référencé auprès de la commune. Il a eu un compte PUBLIK avec habilitation à déposer des DIA
- il se connecte au télé-service de dépôt de DIA (authentification obligatoire)
- il enregistre sa DIA en renseignant l'ensemble du CERFA dans un formulaire de demande implémenté dans PUBLIK
- une fois sa demande enregistrée, PUBLIK se connecte à openADS et effectue les opérations suivantes :
 - création d'une nouvelle demande nouveau dossier DIA
 - saisie des informations de demande, pétitionnaire, délégataire
 - récupération du récépissé de dépôt
 - saisie des données CERFA dans les données techniques du dossier
 - activation de la géolocalisation (J'ai de la chance) et récupération des Contraintes issues du SIG
 - renvoi du récépissé au demandeur (le notaire)
- l'instructeur a une alerte dans openADS l'informant des nouvelles DIA déposées
- il effectue une renonciation à préempter
- PUBLIK récupère le courrier de renonciation à préempter et le retourne au demandeur tout en clôturant la demande.

Ce cheminement, associé à l'interface de traitement par lots évoquée ci-dessus, permettra de simplifier à l'extrême le traitement des DIA et de faciliter le travail pour le notaire (délais raccourcis et pas de double saisie) et la commune (pas de re-saisie, optimisation des traitements, pas de retour courrier).

Pour les autres dossiers, nous allons travailler par étapes en partant des dépôts de nouveaux dossiers avec enregistrement automatique dans openADS et restitution automatique du récépissé de dépôt.

Un financement mutualisé est indispensable pour cette implémentation mais aucune estimation n'est faite à ce jour.

2.2.5.4 Plateforme de service public de l'état

L'état ne prévoit pas de gérer la relation usagers. Les formulaires mis en place devront permettre de saisir un CERFA via leur interface. Le CERFA sera alors soit récupéré par l'utilisateur soit transmis par voie électronique à la commune. Charge à celle-ci de traiter la demande comme elle l'entend.

Il nous semble donc que la commune a intérêt à s'équiper avec son propre outil de GRU.

2.2.6 Parapheur électronique

L'utilisation d'un parapheur électronique sera incontournable dès lors qu'il sera possible de transmettre les documents signés par voie électronique (courriers officiels ou arrêtés).

Une première évaluation avait été faite en 2012 pour un montant de 43 000 € mais une ré-évaluation est nécessaire.

2.2.7 Bascule du code source sous gestionnaire de versions Git

Actuellement le code source d'openADS est versionné sur le dispositif Subversion. Nous prévoyons le passage au gestionnaire de versions GIT, plus souple sur Subversion.

En préalable il est nécessaire de ne plus avoir besoin des fonctionnalités spécifiques de Subversion. Un développement est en cours pour supprimer cette contrainte. La bascule vers GIT pourra alors se faire.

3 BILAN DES CONTRIBUTIONS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

3.1 Gestion de la feuille de route

Toutes les évolutions sont publiées sur le forum openMairie, au travers de deux rubriques :

- la rubrique destinée aux **discussions** concernant des évolutions, destinée aux échanges entre tous les acteurs sans restrictions ni limites,
- la rubrique **feuille de route**, en accès restreint, destinée à exposer les évolutions que l'on souhaite réaliser afin de s'assurer que cela aille toujours dans l'esprit d'openADS et de sa feuille de route.

La rubrique feuille de route comporte l'intégralité des évolutions fonctionnelles en cours de réalisation finale. Cela permet aux utilisateurs et aux développeurs qui le souhaitent de

savoir ce qui est en cours et éventuellement d'intervenir pour rappeler certains cas d'utilisations ou contraintes les concernant et à prendre en compte.

3.2 Contributions des acteurs

Sur l'année écoulée, atReal a été le seul acteur apportant des corrections de code à openADS, en ayant réalisé 100 % des correctifs de bugs.

Concernant les évolutions fonctionnelles, quelques fonctionnalités ont été financées par des acteurs qui ne sont pas des clients d'atReal. Aucune contribution en code n'a été finalisée par des développeurs externes à atReal et ce malgré les moyens déployés par atReal pour aider les nouveaux acteurs, faute de volonté de leur part.